

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LES DRAMES INCONNUS

TROISIÈME PARTIE — LA FORTUNE DES FAUSTOL

IX.

A ce nom, la rage se ralluma plus ardente au cœur de la Cardoze. Sa voix brisée et larmoyante éclata subitement stridente :

— Oh ! je le tuerai, cet homme... je le tuerai de mes deux mains, lui qui a osé lever les yeux sur ma fille... il faut qu'il meure, n'est-ce pas?... dis donc aussi qu'il doit mourir !

Le docteur était resté calme devant cette démanche de colère. Il saisit les deux mains crispées que Nicole tendait en avant comme pour saisir celui dont elle jurait la mort, et d'une voix brève :

— Oui, dit-il, il doit mourir, et il mourra... mais après.

— Lâche ! trembleur ! mauvais père ! gringa la mère, folle d'exaspération.

Une seconde fois la réaction se fit en elle ; les larmes l'étouffèrent et elle se laissa tomber sur un fauteuil en sanglotant. Perrier contempla silencieusement, d'un œil attendri, cette créature tant énergique et audacieuse, dont, seul, l'amour maternel avait dompté la farouche nature, puis, d'un ton doux et triste, il répondit tranquillement :

— Non, dit-il, je ne suis pas un mauvais père. C'est parce que je tremble de voir s'écrouler tout cet échafaudage bâti par nous pour le bonheur de notre enfant que je veux... momentanément... céder devant de Joadès qui nous perdrait. A notre tour, nous pourrions évoquer son passé... mais, de ce passé, nous

n'avons nulle de ces preuves comme de Saint Dutasse en possède. Et puis, en le perdant, nous sauverions-nous ? Non ; car il nous tient.

— Oh ! il nous tient ! balbutia Nicole d'un ton de doute, à travers ses larmes qui tombaient abondantes sur ses joues.

— Oui, il nous tient, insista Perrier... et si ne sait même pas à quel point nous sommes en son pouvoir... car, au premier mot de lui qui rendrait notre secret public, oublie-tu, Nicole, quel auxiliaire terrible contre nous il trouverait dans celle qui est là.

Et, en prononçant ces mots, la main du docteur se tourna dans la direction de la chambre d'Amélie.

— Oublies-tu, continua-t-il, que cette femme, à demi-hébétée par les violentes secousses qui lui ont jadis troublé le cerveau, n'a jamais cessé, depuis dix-huit années, à tous ses moments lucides, de me redemander ce fils, dont elle sait avoir été mère ? Son silence, je l'ai obtenu par la menace de révéler la faute de son père qu'elle croit toujours avoir été complice... et elle n'ose pas parler par respect pour la mémoire de Faustol.

As-tu oublié cela, ma chère Nicole ?

— Non, je l'ai pas oublié, dit-elle en baissant la tête.

— Eh bien, que de Joadès, aille publier ce qu'il sait... et, en rendant publique la substitution d'enfants, qu'il attire l'attention de la justice...

— Tu crieras à la calomnie, interrompit-elle.

— Non, car j'aurai perdu ma puissance sur Mme Perrier



Le commissaire aperçu Mme Perrier sur un sofas.

Elle se tait aujourd'hui par peur que la faute de son père soit divulguée. Le jour où ce secret sera divulgué par un tiers, la pauvre femme, désespérée, demandera au passé la consolation qu'il puisse offrir à sa réputation perdue par l'éclat de cette révélation d'autrui... Elle réclamera son enfant, son fils, ce fils bien à elle... et sa voix de mère viendra donner toute authenticité aux dénonciations de de Jozères. Tu vois bien qu'il nous tient... et que nous devons céder.

La Cardoze releva la tête, et, essuyant ses larmes :

—Et tu promets qu'il mourra ? demanda-t-elle d'un ton féroce.

—Aussitôt qu'il m'aura appris ce qu'il a fait de cet enfant, qui, lui aussi, tant qu'il vivra, doit nous faire trembler.

Après un court silence, le docteur, qui avait réfléchi, ajouta :

—Et puis qui sait si nous ne nous effrayons pas trop tôt. De Jozères est surtout alléché par les millions qu'il croit en notre pouvoir. Son appétit disparaîtra peut-être quand je lui apprendrai que cette immense fortune se réduit à des rentes sans capital.

* * *

Huit jours après, l'ancien procureur vint chercher sa réponse. A la confiance que lui fit Perrier sur l'état de sa fortune, il demanda :

—Et de combien se faut-il d'années pour arriver au délai qui vous donnera droit aux millions ?

—D'un peu moins de huit ans.

—Je n'ai plus ni emploi, ni place, j'occuperai donc mon temps... à attendre le partage. Maintenant, fixez le jour du mariage ?

—Apprenez-moi d'abord ce que vous avez fait de ce jeune homme... Vous y êtes intéressé, car il menacera toujours cette fortune que doit vous apporter Léontine.

M. de Jozères parut hésiter, puis, en souriant :

—Nous en causerons après la noce, dit-il.

—Pouvez-vous, au moins, me déclarer si c'est la veuve Pillois qui vous a tout révélé ?

—Après la noce, très-cher beau-père, après la noce, répéta l'ancien magistrat.

Comme la Cardoze, le docteur n'était vulnérable que par son immense amour pour sa fille. Dans son désespoir d'être contraint à livrer Léontine à cet infâme vieillard, il fit une dernière tentative :

—N'épousez pas mon enfant, reprit-il, et je m'engage, à l'échéance, à partager les millions avec vous.

—Non. J'ai juré de me venger de Nicole, et ce mariage est ma vengeance, dit sèchement de Jozères.

Malgré l'engagement pris avec le comte de Valnac, Perrier, un mois plus tard, mariait sa fille éplorée à l'ancien procureur.

Au retour de la cérémonie, en attendant le déjeuner, le médecin attira de Jozères dans son cabinet où se trouvaient placées, sur une console, une assiette de biscuits et une bouteille de madère.

—Mon cher gendre, dit-il en riant, pendant que les autres s'impatientent après un repas qui, je le sais, ne sera pas prêt avant une grande heure, causons un peu de nos affaires.

Tout en parlant, il s'était servi un verre de madère. Il y trempa un biscuit qu'il avala, tout humecté, au moment où le marié répondait :

—Soit ! causons.

De Jozères avait d'abord regardé la bouteille d'un air méfiant et n'avait témoigné aucun étonnement, quand Perrier, sans lui en offrir, s'était versé du vin. Son œil s'attacha sur le biscuit qu'il vit disparaître et, comme le docteur ressaisissait la bouteille pour combler, dans son verre, le vide que le spongieux gâteau y avait opéré, il ricana :

—Il paraît qu'il n'y en a que pour vous.

—Dame ! mon cher, je vous crois assez grand pour vous servir vous-même si le cœur vous en dit, répliqua le médecin qui, en même temps, porta son verre à ses lèvres et fit rubis sur l'ongle.

Après avoir reposé son verre vide sur la console il reprit, pendant qu'à son tour le gendre, rassuré, se versait du vin :

—Maintenant, je crois que l'heure est arrivée de me tenir votre promesse de m'apprendre ce qu'est devenu le jeune homme ?

De Jozères se mit à rire :

—Ah ! oui, le jeune homme, fit-il. Eh bien, mon cher, je vous donne ma parole que je n'en sais absolument rien... car je n'ai jamais vu ni connu ce jeune homme.

—Ce n'est donc pas vous qui avez été, il y a dix ans, le retirer de chez le fermier Bédache pour le mettre en pension ? s'écria le médecin d'une voix effrayée.

—Non, et puisque vous désirez le savoir, je vous dirai que je crois bien que c'est M. de Saint-Dutasse.

En entendant ce nom, Perrier, d'un revers de main, fit voler au loin le verre que l'ex-procureur approchait de sa bouche.

A cet acte des plus significatifs du médecin, M. de Jozères pâlit légèrement, puis il tira son mouchoir et se mit à essuyer le vin qui avait rejailli sur son habit, en disant d'une voix qu'il s'efforça de rendre moqueuse :

—Avouez, beau-père, que j'ai parlé à temps !

—Je vous demande mille pardons ! fit le docteur en feignant de ne pas comprendre.

—Pardon ! ricana l'ex-procureur, en vérité, cher ami, vous êtes trop modeste ! Quoi ? vous me demandez pardon quand, au contraire, c'est à moi de vous adresser mes plus chauds remerciements... oui, mes plus chauds, car j'ai la profonde conviction, vous entendez ? la profonde conviction que vous venez de me sauver la vie.

Et comme, en appuyant sur les derniers mots, il regardait Perrier en face, ses yeux ne rencontrèrent que la figure ébahie du médecin, qui s'écria avec l'accent de la plus vive surprise :

—Ah ! ma parole d'honneur ! de Jozères, vous êtes par trop bête ! Non, vrai ! j'avoue que je ne m'attendais pas à vous voir ainsi interpréter un simple mouvement d'impatience.

—Vraiment, c'était de l'impatience ?

—Pas autre chose. Que diable vous imaginez-vous donc à propos de madère... dont je ne vous avais pas offert, rappelez-vous-le ?.. et que vous vous êtes décidé à goûter, seulement après m'en avoir vu avaler.

—Oh ! il y a des grâces d'état, dit le gendre en riant. Le madère, le plus inoffensif pour les uns, peut quelquefois être fort nuisible aux autres. Vous, qui êtes un savant chimiste, vous devez savoir cela.

Le docteur haussa dédaigneusement les épaules et répéta encore :

—Oui, vous êtes par trop bête !

Puis, s'emportant :

—Car, reprit-il, quel intérêt avais-je à vous faire boire du... madère ? Vous seriez fort en peine s'il vous fallait l'expliquer.

Cessez donc d'inventer un motif stupide à ce qui, je vous l'affirme encore, n'a été qu'un simple mouvement d'impatience.

—Voulez-vous me faire une concession ? nous serons alors bien près de nous entendre. Au lieu " d'impatience " dites un mouvement de prudence... et je vous croirai pleinement.

—De prudence ? ou quoi ?

M. de Jozères, à cette question, se renversa sur le dossier de son fauteuil et, en s'éventant avec son mouchoir qu'il avait gardé à la main, il répondit d'une voix dolente :

—Ah ! sur l'honneur ! vous m'affligez. Ce n'est pas ainsi que j'avais rêvé nos rapports de beau père à gendre. Je comptais sur une confiance réciproque, sur une bonne entente, sur une alliance contre l'ennemi commun.

—L'ennemi commun ? où voyez-vous un ennemi commun ? demanda Perrier en ayant l'air de chercher de qui il pouvait être question.

—Est-ce qu'il faut vous aider à trouver ?

—Oui, vous me rendriez service.

—M. de Saint-Dutasse.

—Le chevalier ! fit le médecin qui ouvrait des yeux étonnés.

De Jozères secoua la tête et reprit en souriant :

—Beau-père, vous prétendiez tout à l'heure que j'étais trop bête, laissez-moi vous dire, à présent, que vous faites trop le malin avec vos airs naïfs. Vous avez si bien compris que M. de Saint-Dutasse est à craindre que c'est son seul nom qui vous a empêché de m'empoisonner.

—Oh ! oh ! encore cette vilaine supposition... en vérité, mon cher, vous vous cramponnez à une bien sottise idée.

—Soit ! ne parlons plus madère ; j'y consens... mais continuons à causer de M. de Saint-Dutasse... et de moi, si vous le voulez bien.

—Vous ne pouvez m'offrir un plus agréable sujet de conversation.

—Quand je suis venu vous demander votre fille, vous m'avez cru fortement armé en guerre et je vous ai laissé dans cette croyance. Si vous avez consenti, c'est parce que vous supposiez que je gardais le jeune homme en quelque retraite inconnue. Alors vous avez pensé à faire coup double... supprimer le jeune homme, après m'avoir fait moi-même disparaître, quand je vous aurais indiqué en quel endroit vous trouveriez votre seconde victime... Voyons, un peu de franchise, avouez que c'était bien à votre projet ?

Cet appel à sa franchise trouva récalcitrant le docteur, qui se contenta de répondre :

—Admettons. C'est, de votre part, une vraie folie ; mais je le veux bien, admettons-la.

—Admettons aussi, puisque nous sommes en train, que vous vous étiez dit qu'après vous avoir confié où était le jeune homme je boirais du madère.

—Oh ! oh ! encore ! fit Perrier d'un ton de reproche.

Sans s'arrêter à cette interruption, M. de Jozères continua :

—Moi mort aujourd'hui... le tour de l'enfant serait venu ensuite. Puis vous vous seriez frotté les mains en vous disant que tout était bien fini et que vous n'aviez plus rien à craindre. Est-ce toujours bien cela ?

—Admettons, admettons.

—Heureusement pour moi... et pour vous... j'ai prononcé le nom de M. de Saint-Dutasse avant de boire... ce qui m'a sauvé la vie ; car c'est en entendant parler de ce nouvel et inat-

tendu adversaire que vous m'avez fait sauter le verre des mains. Hein ! suis-je toujours dans le vrai ?

Il paraît que Perrier s'était enfin décidé à faire preuve de cette franchise que l'ex-procureur avait invoquée, car au lieu de répondre à la question, il demanda :

—Voulez-vous conclure une alliance ?

—Contre qui ?

—Contre de Saint-Dutasse.

—Vous reconnaissez donc enfin que c'est notre ennemi commun ?

—Parbleu !

—Paote convenu !

—Alors, mon cher ami, contez-moi tout ce que vous savez, à ce sujet, sur le chevalier qui, depuis dix-huit années, est venu s'asseoir à ma table sans qu'un mot de lui m'ait pu faire jamais soupçonner qu'il connaît la vérité sur l'histoire de Mortreuil... Il a même eu l'air, jadis, de gober comme évangile mon meausonge que la jeune fille était morte.

—Après vous être marié, quand êtes-vous arrivé pour vous installer à Paris ?

—Deux ans plus tard.

—Il y avait déjà à peu près le même temps que de Saint-Dutasse avait tout appris par la veuve Pillois qui, vous le savez, un mois après les couches de Nicole, vint avec elle à Paris.

—La misérable ! gronda le médecin.

—Eh ! eh ! mon cher, il faut vous en prendre un peu à vous-même de ce qui en est résulté, car, à cette époque, si vous aviez payé une centaine de mille francs que vous lui deviez, il est probable que la Bédache n'aurait pas cherché un moyen de rentrer dans son argent.

—Et ce moyen a été d'aller tout conter au chevalier ?

—Comme vous le dites !

—Qui lui a payé les cent mille francs ?

—Hélas ! non, soupira de Jozères, mais qui les a fait payer... ou à peu près... par un autre.

—Un autre ! quelqu'un encore sait mon secret ? s'écria Perrier blémissant.

—Oh ! rassurez-vous, cet autre est moi-même auquel de Saint-Dutasse envoya Françoise avec l'ordre de me révéler le pot aux roses.

—Pourquoi ?

—Parce que, sans doute, il voulait me mettre à même de tenir ma promesse de me venger de la Cardoze.

Le docteur demeura pensif. Durant quelques secondes, il chercha vainement quel intérêt pouvait avoir poussé de Saint-Dutasse à favoriser cette rancune de l'ex-procureur. Faute de rien découvrir, il revint à de Jozères :

—Ah ça, fit-il, permettez-moi de m'étonner d'une bêtise que vous avez commise.

—Laquelle ?

—Celle de n'avoir pas, aussitôt que Françoise vous eut tout conté, songé à vous emparer de l'enfant pour vous en faire, plus tard, une arme contre moi.

—Ah ! vous appelez ça une bêtise, dit de Jozères en riant ; permettez-moi de n'être pas de votre avis. Pendant ces dix-huit années que j'ai attendu, j'avoue que l'idée m'en est venue, mais j'ai résisté à cette pensée imprudente... et je m'en applaudis joyeusement à cette heure pour deux raisons.

—Peut-on les connaître ?

—Parfaitement. La première est que si j'avais fait disparaître son fils, je me serais mis à dos M. de Saint-Dutasse, qui

me tient pieds et poings liés avec la vieille histoire de Gabrinoïff.

—Et la seconde raison ?

—Vous ne la devinez pas ?

—Non.

—C'est que... toujours si j'avais escamoté le jeune homme, il est probable qu'aujourd'hui, après avoir appris de moi ce que j'en avais fait, vous m'auriez bien tranquillement laissé boire mon madère.

Ces deux raisons durent paraître péremptoires à Perrier, car, au lieu de les discuter, il passa aussitôt à d'autres questions :

—Mais pourquoi de Saint-Dutasse a-t-il toujours gardé le silence devant moi ?

—Sans doute qu'il a attendu aussi.

—Attendu... quoi ?

—Voilà ce que je ne saurais vous apprendre... pas plus que vous ne pourriez me dire pourquoi il m'a laissé épouser votre fille... Son but est-il de nous tenir mieux réunis sous sa main à l'heure où il lui plaira d'agir ? Je l'ignore. Mais une chose dont nous pouvons être certains, c'est qu'il nous ménage quelque vilain coup de Jarnac. Attendez-vous à le voir, un de ces jours, venir, avec pièces en main, vous faire connaître ses exigences.

—Oh ! ses exigences ! répéta Perrier d'un ton de menace.

—Oui, mon cher, ses exigences. N'oubliez pas qu'il a une déclaration écrite et signée par Françoise, et qu'il s'est fait donner je ne sais plus trop quelle attestation par le défunt fermier Bédache quand il lui a repris l'enfant pour le mettre en pension. Songez à cela, et dites-vous bien que celui qui possède de tels papiers a le joli droit d'être exigeant et de vous faire passer par de vilains sentiers, tout remplis de mauvaises pierres. Oui, voilà votre, ou plutôt notre avenir... à moins que...

Et de Jozères s'arrêta sans achever.

—A moins que ? répéta le médecin.

L'ex-procureur montra le plateau sur lequel se trouvait la bouteille entamée et continua :

—A moins que, le jour où le chevalier viendra vous lire ses papiers, il se trouve tellement altéré par cette lecture qu'il éprouve le besoin de se rafraîchir... avec du madère.

Sans paraître avoir compris le conseil, Perrier tendit la main à son gendre en disant :

—Ainsi, alliance conclue entre nous contre l'ennemi commun. Jusqu'à l'heure du partage, nous défendrons nos futurs millions.

—Oui, sincère alliance convenue jusqu'à l'échéance, promit de Jozères.

—Sauf un seul cas, pourtant, ajouta le docteur.

—Lequel ?

—Je ne veux pas que Léontine puisse un seul jour avoir à se plaindre de vous.

M. de Jozères avança aussi la main en répondant :

—La clause est acceptée.

Comme les mains des deux hommes se touchaient, la porte du cabinet s'ouvrit brusquement et une voix joyeuse s'écria :

—Ah ! je vous découvre enfin ! palsambleu ! vous êtes gentils, je vous en fais mon compliment, maîtres bavards. Pendant que vous êtes là tous deux à jacasser, les invités meurent de faim en vous attendant pour se mettre à table... Allons, vite, vite... ne laissons pas refroidir plus longtemps une aussi succulente cuisine.

L'interrupteur était M. de Saint-Dutasse, un des vingt convives du déjeuner de nocé.

Cinq minutes après tout le monde était à table et le chevalier se trouvait placé à la droite de Mme Perrier.

X.

Tout le mois qui suivit le mariage, Perrier et de Jozères vécurent dans de perpétuelles trames. Selon eux, si M. de Saint-Dutasse avait laissé se conclure le mariage, c'était qu'il entrerait dans ses plans qu'il en fût ainsi pour le mieux de son projet. Ils s'attendaient donc à le voir brusquement démasquer ses batteries.

Cette attente fut vaine. Comme par le passé, le chevalier vint, une fois la semaine, dîner chez le docteur et rien dans sa conversation n'accusa qu'il connaît le drame de Mortreuil.

—Il va nous attaquer à la première heure, répétait de Jozères alarmé par ce silence.

—Oui, mais comment ? demandait Perrier, anxieux de ce danger inconnu contre lequel il ne pouvait d'avance se mettre en garde.

Plus de vingt fois l'ex-procureur avait adressé au médecin cette question :

—Êtes-vous certain qu'au déjeuner de nocé, où le chevalier se trouvait près de Mme Perrier, il ne lui ait rien dit qui puisse nous donner lieu de craindre ?

—Non, car, vous l'avez vu, ma femme ne lui en a pas laissé le temps. Dès le commencement du repas, une faiblesse ! a prise et il a fallu l'emporter. Le chevalier n'a donc pu que lui adresser ces insignifiantes phrases qu'on trouve en se mettant à table. Je le guettais et, à sa physionomie, j'ai jugé qu'il débutait par de polies banalités.

—Oui, mais vous ne les avez pas entendues.

—Non, je l'avoue. Le brouhaha du monde qui achevait de s'attabler m'en a empêché.

—Euh ! euh ! j'ai peur.

—Parbleu ! moi aussi, mon cher... mais il faut attendre qu'il plaise au chevalier de nous porter la botte.

—Bah ! à quoi bon attendre ? Il y a un vieux proverbe sur le diable qu'il faut tuer avant qu'il nous tue... Le chevalier vient dîner le mardi chez vous... Si vous vouliez m'en croire, vous feriez ce jour-là monter de la cave une bouteille de madère... du bon coin.

—Niais ! articula Perrier en haussant les épaules.

—Pourquoi niais ?

—Parce que nous ne pouvons tenter ce coup-là que le jour où nous serons certains de nous emparer de ses papiers.

Quatre mois s'écoulèrent encore sans qu'un nuage noir apparût dans l'horizon du beau-père et du gendre. De Saint-Dutasse n'usa de sa puissance que deux fois et ce ne fut que sur des questions qui ne présageaient rien de menaçant.

A un des dîners du mardi chez Perrier, auquel assistait l'ancien magistrat, le pique-assiette s'écria :

—Ah ! dites-moi, de Jozères, est-ce que vous ne m'avez pas supplié de vous accorder un jour pour me recevoir à votre table ? Je puis vous donner mon jeudi qui est devenu vacant par suite du décès de M. Melfrid, un de mes amphitryons. Ainsi, c'est convenu, à jeudi.

—A jeudi, répéta de Jozères, faisant bon visage à cette façon de s'inviter.

Et le jeudi suivant, après le superbe dîner de début que l'ex magistrat lui avait offert, de Saint-Dutasse prit son hôte à part pour lui dire :

—Apprenez-moi donc, mon cher, ce qu'est devenue Mme

Pillois ? Jadis, je la rencontrais toujours chez Perrier, cette cocasse veuve. Sa vue m'égayait, ce qui m'est souverain pour la digestion. Invitez-la, vous me serez agréable. Priez aussi votre beau-père de la rappeler chez lui. Vrai, rien que de voir cette grotesque personne, j'ai de la gaieté pour quarante huit heures.

D. Jozères et Perrier, auquel son gendre fit part de cet ordre déguisé, ouvrirent à la Pillois leurs portes qu'ils lui avaient fermées. Si le chevalier avait osé ménager une auxiliaire chez ses ennemis, il s'était trompé, car la veuve tourna casaque.

—Eh bien, quoi ? dit-elle à Perrier qui lui reprochait sa trahison, il fallait me payer ce que vous me devez. Alors je n'aurais pas eu l'idée d'aller trouver le chevalier qui m'a si bien emberlificotée que je lui ai lâché ma signature... Oui, je vous ai trahi, j'en conviens... mais je me suis mise en même temps dans le pétrin avec vous, car j'ai joué mon rôle dans l'affaire de Mortreuil et ce qui vous cuira me brûlera pareillement... Donc mon intérêt est de vous donner un coup de main pour que nous nous dégrasions tous ensemble du vieux sapajou.

Et la veuve Pillois était entrée dans l'alliance formée contre de Saint-Dutasse.

Puis d'autres mois encore s'étaient écoulés sans que le pique-assiette eût donné signe d'hostilité. Loin de se rassurer, Perrier n'en était que plus alerte à veiller au grain. Malheureusement pour lui, comme l'astrologue de la fable qui, en surveillant le ciel, se laisse tomber dans un puits, pendant que le docteur guettait son homme, le danger se montra d'un autre côté en la personne d'un commissaire de police qui, un beau matin, se fit introduire dans son cabinet par la Cardoze.

Il était envoyé par le préfet de police pour une mission que Perrier, l'épouvanté au cœur, mais faisant bonne contenance, l'écouta expliquer. Trois dénonciations successives étaient venues porter contre le docteur une grave accusation. La première et la deuxième, non signées, avaient été mises au panier sans qu'on donnât suite à ces écrits anonymes ; mais à la troisième lettre, l'attention du préfet de police avait été éveillée par tant d'insistance et il avait envoyé le commissaire pour tenir une enquête sur les faits allégués.

—Ainsi, demanda Perrier, en souriant de dédain, M. le préfet, comme il l'avait fait des deux premières, n'a pas méprisé cette dernière dénonciation anonyme.

—Pardon, dit le commissaire, la troisième lettre n'est pas anonyme... elle est signée de Mme Perrier.

—De ma femme ? s'écria le docteur encore maître de lui. Et quel crime me reproche-t-elle donc ?

—Mme Perrier parle d'une substitution d'enfant. Elle demande qu'il lui soit rendu un fils qu'on lui a enlevé pour le dépouiller de sa fortune au profit d'une étrangère... Elle donne certains détails à ce sujet sur cette fille substituée... et va même jusqu'à citer le nom de la personne qu'elle croit en être la mère.

Au lieu de s'emporter, le médecin regarda le magistrat et demanda doucement :

—Et ce nom est celui de Nicole Cardoze, n'est-ce pas ?

—Précisément. Votre femme l'accuse d'être ou d'avoir été votre maîtresse.

Chose inouïe, personne, dans l'entourage de Perrier et de la Cardoze, ne soupçonnait que les liens sacrés du mariage unissaient ces deux grands criminels.

Les yeux de Perrier, en entendant ce "précisément," s'empli-

rent de larmes, et, laissant tomber sa tête, il se cacha la figure entre les mains en artichautant d'une voix brisée :

—Pauvre chère femme bien-aimée... toujours sa même folie !

Pendant qu'il prononçait cette phrase, Perrier, à travers ses doigts écartés, avait, par hasard, tourné son regard vers la tapisserie qui cachait la porte conduisant du cabinet à l'intérieur de l'appartement :

—Tiens ! Nicole écoute ! se dit-il en apercevant au bas du rideau le bout des pieds de la servante.

En effet, la Cardoze, inquiétée par l'allure grave de ce visiteur qu'elle avait introduit, était venue, en sa cachette habituelle, se mettre aux écoutes pour savoir quel motif amenait cet inconnu qui lui était suspect.

—Me donnez-vous à entendre que Mme Perrier soit folle ? demanda le commissaire.

—Dieu merci ! non... Je n'ai pas à souffrir d'un aussi complet malheur ! Mais, par moments... hélas ! trop fréquents... la raison de ma femme s'obcurcit et alors ce sont des divagations étranges dont j'évite de lui parler aux heures où elle retrouve sa lucidité d'esprit. Au nombre des diverses idées fixes qui reviennent en son cerveau affaibli, celle qui se représente le plus souvent est cette histoire de substitution.

—Mme Perrier est ainsi depuis longtemps ?

—D'puis le jour où elle est devenue mère... alors qu'une épouvantable catastrophe venait de fondre sur nous. Pendant un long mois, j'ai lutté pour sauver ma femme. J'ai pu la faire vivre... si souffrir c'est vivre... mais je n'ai pas su lui rendre sa raison à jamais troublée par le suicide de son père, M. Faustol.

—M. Faustol !... de Mortreuil ? dit vivement le commissaire.

—L'avez-vous connu ? demanda Perrier craintif.

—De nom seulement. Je suis des environs de Mortreuil. C'est un de mes oncles qui est juge de paix à Houancé.

En entendant parler de ce terrible juge de paix de Houancé, Perrier sentit un frisson lui courir dans le dos.

Tous les détails qui venaient de lui être donnés par le médecin sur l'état mental de sa femme avaient fait perdre au commissaire beaucoup de sa raideur première. Pourtant, esclave de son mandat, il voulut le poursuivre jusqu'au bout.

—Veuillez me conduire devant Mme Perrier, dit-il au mari.

—Fasse le ciel qu'elle soit dans un de ses moments lucides, soupira ce dernier.

Et il se dirigea vers la tapisserie en ajoutant :

—Je vais m'en assurer.

Le magistrat l'arrêta brusquement :

—Non, fit-il, je tiens à paraître sans que ma visite ait été annoncée à votre femme... mes instructions m'y obligent.

—A votre volonté, dit tranquillement le docteur qui venait de voir, sous le rideau, disparaître les pieds de la Cardoze.

—J'ai, de plus, une recommandation à vous faire, ajouta le commissaire. Vous voudrez bien garder le silence tant que j'interrogerai Mme Perrier.

—Soyez-en assuré. Maintenant, permettez-moi de vous guider.

Et Perrier, conduisant le magistrat par le plus grand tour de l'appartement, l'amena devant l'entrée de la chambre de sa femme. Avant de frapper à la porte, il se retourna :

—Tenez, dit-il, nous allons probablement trouver cette Nicole que la malade, dans ses crises de démence, accuse d'être au d'avoir été ma maîtresse. Il est impossible de trouver un

plus complet dévouement... rien ne le rebute... il résiste aux injustices dont il est abreuvé.

Au coup qu'il frappa, la porte lui fut ouverte par la Cardoze. Sa figure rayonnait de satisfaction, et ce fut avec le plus sincère accent de joie qu'elle s'écria :

—Madame va, ce matin, comme une bénédiction ! Si monsieur, que vous amenez, est un de vos confrères, il peut rongaler sa science, on n'a pas besoin de médecin aujourd'hui.

Et elle s'écarta pour laisser entrer le commissaire qui aperçut Mme Perrier sur un sofa, entourée de coussins. Une immense compassion s'empara de lui à l'aspect de celle qu'on lui disait être aujourd'hui tant bien portante.

—Qu'est-ce donc quand elle souffre ? se dit-il.

Livide, haletante, les yeux égarés, Mme Perrier semblait n'avoir plus que le souffle et un convulsif tressaillement l'agitait.

Derrière le magistrat, qui fit un pas en avant, Perrier voulut suivre et il passa devant Nicole qui se tenait debout, intérieurement, près de la porte.

Elle cligna de l'œil.

Ce signe suffit pour inspirer une hardiesse inouïe au docteur. Il toucha du doigt l'épaule du commissaire qui marchait devant lui pour l'arrêter et, quand celui-ci se fut retourné, il lui dit à voix basse :

—Au lieu que j'assiste sans parler à votre interrogatoire, désirez-vous que je vous laisse seul avec ma femme ? On ne pourra pas dire, au moins, que je l'ai influencée par ma présence.

A cette demande, qui plaidait en faveur de l'innocence du médecin, le commissaire se hâta de répondre :

—Je suis heureux, monsieur Perrier, de vous entendre me faire cette proposition. J'accepte.

Et il referma la porte sur le docteur et la Cardoze qui se retiraient.

—Bien joué ! souffla Nicole à son mari quand ils se retrouvèrent seuls.

—J'ai bien peur que tu ne m'aies fait commettre une bêtise, dit Perrier déjà repentant.

—Ne crains donc rien. Elle ne prononcera pas un mot compromettant.

—Pourquoi ?

—Parce que je lui ai bridé la langue. Quand, derrière la tapisserie, j'ai entendu le magistrat demander à venir, je suis accourue prévenir ta femme que son fils est vivant, mais que, si elle bavardait, il serait mort ce soir.

Un quart d'heure après, le commissaire de police sortait de la chambre de Mme Perrier, et s'adressant au docteur qu'il retrouva seul :

—Vous aviez raison, dit-il. Votre femme, à l'état lucide, ne reconnaît pas les accusations sorties de son cerveau malade. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'elle vient de désavouer formellement sa lettre.

La joie au cœur, mais gardant un air tristement grave, le mari s'inclina en prononçant :

—Je me tiens à votre disposition, monsieur, pour toutes autres preuves ou recherches qui vous paraîtront de nature à éclairer votre enquête.

(A CONTINUER.)

Chaque semaine, nous envoyons les comptes à ceux de nos abonnés dont le terme est expiré, et, pour la régularité de nos nous les prions de nous en faire tenir le montant immédiatement.

UN NOVICIAT

V.

Vingt jours plus tard, à midi, la grande porte de l'église de Ruail s'ouvrait à deux battants. L'orgue jouait une marche triomphale. Un nombreux cortège de voitures venant de la mairie s'était arrêté devant l'église pleine de fleurs et les invités défilaient deux par deux dans la nef.

On remarquait beaucoup d'uniformes. Presque tout l'état-major du régiment de hussards en garnison à Saint-Germain assistait à la cérémonie.

Le maître autel étincelait de cierges. Le long de la balustrade du chœur on avait tendu un tapis. En face de l'autel, on avait placé l'un près de l'autre deux fauteuils de velours rouge.

M. Gaston de la Brillautais et Anna Leroy y prirent place.

Le prêtre entra. Le suisse donna un majestueux coup de canno sur le parquet. L'enfant de chœur qui servait le prêtre agita sa sonnette. La messe commença. L'effroiant, debout au pied des marches de l'autel, récita d'une voix dolente la prière consacrée :

“ Deus Israel conjungat vos et ipse sit vobiscum qui misertus est duobus unicus ; et nunc, Domine, fac eos plenius benedicere te. ”

A l'évangile, la sonnette de l'enfant de chœur fit lever toute l'assistance. Il y eut sur les dalles de la nef un grand bruit de fourreaux de sabres.

Au moment de l'élévation, les fidèles se prosternèrent. Enfin les témoins étendirent sur la tête des jeunes mariés le velum blanc, signe d'union.

La mariée était ravissante avec sa robe blanche et son long voile de tulle qui donnait à sa beauté merveilleuse un cachet indéfinissable d'idéal vaporeux et de grâce svelto.

Après la bénédiction nuptiale, les nouveaux époux précédés du suisse en gants blancs se rendirent dans la sacristie, où leurs amis allèrent les complimenter et serrer la main du marié.

La belle-mère, Mme Leroy, pleurait de joie ; ce qui surtout la rendait heureuse, c'était de voir le colonel du régiment en grand uniforme assister au mariage de sa fille.

Après la messe, on partit en voiture pour Saint Germain. Un déjeuner fut servi au pavillon Henri IV. Presque tous les convives étaient jeunes et de belle humeur, presque toutes les femmes étaient jolies et spirituelles, la gaieté fut française. Tout fut correct jusqu'aux brosseurs en uniforme qui les aidaient.

Le vin de Champagne alluma l'esprit, il y eut de fines plaisanteries et de joyeuses histoires bien racontées par des gens de bon ton, et çà et là de frais éclats de rire se détachaient sur la note générale de la conversation, mêlés au glouglou gai de l'ai mousseux qui pétillait dans les verres longs et minces.

Pendant le dîner, la musique du régiment joua ses plus jolis airs.

Au dessert, le colonel se leva, prit son verre et l'éleva au-dessus de sa tête, porta le toast suivant :

—Je bois à la santé de la nouvelle et charmante recrue que mon régiment a faite aujourd'hui. Je désire que l'engagement qu'elle a pris chez nous lui vaille un avancement rapide dans un terme pas trop éloigné, et je m'engage à la présenter pour la croix quand elle aura doté le régiment d'autant de petits hussards qu'elle a présentement d'années.

L'état-major applaudit convenablement l'improvisation du

colonel, qui s'assit après avoir bu son verre d'un seul trait, et rouge, enfilé dans son uniforme, se mit à essuyer avec son mouchoir son crâne nu où perlaient des gouttes de sueur.

VI.

Le déjeuner dura trois heures.

Vers cinq heures du soir toute la noce monta en landaus découverts, vocus exprès, et l'on s'enfonga dans la forêt au grand trot.

Cola passa sous la solennité des arbres comme une trombe de gaieté jeune et vaillante.

Un peu avant le coucher du soleil on s'arrêta dans une clairière et l'on dansa sur l'herbe. La musique du régiment qui, à cheval, escortait les voitures, joua plusieurs quadrilles et deux valses.

Quand le soleil fut couché, on monta de nouveau en voiture et l'on revint sous les ogives de la forêt, où la pénombre crépusculaire entraînait peu à peu.

Les deux jeunes mariés s'enfermèrent ensemble, seuls, dans un coupé que Gaston avait envoyé chercher pour la jeune femme de peur qu'elle ne souffrit de la fraîcheur humide des bois après avoir dansé.

Quand il fut seul avec la première femme qu'il eût vraiment aimée, le jeune comte lui prit la main.

—Je n'ai pas besoin de vous dire, Anna, murmura-t-il, que je suis heureux, car enfin, vous êtes à moi, n'est ce pas, vous êtes ma femme...

—Officiellement, interrompit-elle, mais vous savez nos conventions : pour le monde, je vous appartiens, dans le mystère de notre intimité, vous n'êtes encore que mon mari... malheureux.

—C'est vrai, Anna, j'ai juré d'obéir à votre caprice de jolie femme et je tiendrai mon serment aussi longtemps qu'il vous plaira de ne m'en point relever, j'espère que vous n'aurez pas le courage de faire durer mon malheur au-delà des limites de la patience humaine.

—Plus vous serez patient, mieux vous saurez tenir votre promesse, et plus tôt votre malheur cessera... Du reste, écoutez, Gaston, je ne veux pas vous rendre ridicule aux yeux de vos amis en vous imposant une séparation ostensible. Je resterai ce soir à Saint-Germain dans l'appartement qui sera le nôtre, et personne, excepté ma mère, n'entrera dans le secret de nos combinaisons ; demain nous retournerons tous ensemble à Rueil, et vous aurez votre chambre chez nous, donc tout sera dans l'ordre.

—Oui, tout... excepté le principal.

—Le principal dépendra de l'art que vous mettrez à vous faire aimer.

—Et si vous ne m'aimez jamais ?

—Ce sera de votre faute. N'êtes-vous pas joli garçon, n'êtes-vous pas jeune ? D'autres vous ont aimé, pourquoi ne vous aimerais-je pas ? Je suis peut-être inférieure en beauté à quelques-unes de celles... qui ne sont plus pour vous qu'à l'état de souvenir.

—Ah ! comment pouvez-vous dire de telles énormités ! Jamais, depuis que je suis homme, je n'ai rencontré une beauté qu'on puisse comparer à la vôtre.

—Ah ! ah ! ah ! dit-elle en riant d'un frais rire, je vous reconnais bien là, pauvre amoureux !

—Pourquoi riez-vous ?

—Parce que je pense que la plus belle femme du monde est toujours pour un homme celle qu'il n'a pas.

—Mais vous ne croyez donc à rien, Anna !

—Pardon, je crois à l'égoïsme humain, à l'amour-propre, qui veut se faire prendre pour de l'amour, et je songe que je voudrais être bien belle pour mon mari le plus longtemps possible, et voyez comme je suis bonne, Gaston, ce soir je vous permettrai au moment de la séparation...

—Que me permettez-vous ?

—Je vous permettrai de m'embrasser.

Les voitures s'arrêtèrent sur la terrasse attendant des ordres. Le comte de la Brillantais donna l'adresse de l'appartement qu'il avait fait préparer.

Quand on fut arrivé, les camarades de Gaston prirent congé de lui pour reconduire les dames.

Le colonel serra une dernière fois la main aux mariés et dit en souriant à la jeune femme :

—Je vous souhaite une bonne nuit, chère madame.

Le sous-lieutenant se mordit la moustache d'un air contrarié. La jeune comtesse réprima un fort envie de rire, mais son mari lui offrit le bras, et tous deux montèrent l'escalier précédés de Mme Leroy ouvrant bruyamment les portes sans attendre l'aide du domestique, qui suivait M. et Mme de la Brillantais.

Deux laquais en livrée se tenaient dans le vestibule de l'appartement. Les lustres du salon étincelaient. Des jardinières pleines de fleurs occupaient les angles. Un piano d'Erard s'allongea entre deux fenêtres. Tout le meuble était de soie bleue. Les rideaux, les portières, les pouffs, les fauteuils étaient brodés aux armes du comte.

La nouvelle comtesse eut une joie enfantine à s'asseoir sur le canapé capitonné. L'amour soulevait pour elle le voile de la vie opulente. Gaston s'était mis aux genoux d'Anna.

—Mme la comtesse est-elle satisfaite ? lui demanda-t-il.

—Comment donc avez-vous deviné tout mes goûts ? dit-elle.

—Un peu par vous, un peu par votre excellente mère, qui ne m'a jamais refusé ses conseils.

—Eh ! bien vous êtes bon et je vous aimerai bien sûr.

—Tu dois être bien fatiguée, ma petite fille, dit la mère, si tu veux je vais te conduire à ta chambre.

—Très volontiers, maman, reprit Anna.

Et se levant, elle vint se mettre toute droite sur la pointe mignonne de ses petits pieds en face de son mari, presque à sa hauteur. Il la prit dans ses bras, elle entoura des siens le cou du jeune homme ; ils se regardèrent un instant, s'unissant dans un de ces regards magnétiques où les âmes s'embrassent.

Et lui n'y put tenir, et sans demander permission, l'embrassa sur les lèvres longtemps, bien longtemps. Elle n'essaya pas de résister à cette force qui l'avait surprise, mais ensuite elle dit à son mari :

—Si vous me l'aviez demandé, Gaston, je vous l'eusse accordé et peut-être... rendu.

Puis elle suivit sa mère en murmurant tout bas avec un sourire imperceptiblement railleur :

—À demain, mon ami.

Et le nouveau marié resta seul. Il se leva, ouvrit brusquement la porte de l'antichambre et congédia les domestiques.

Puis il éteignit lui-même le lustre du salon, alluma un cigare et se mit à la croisée.

Au ciel, les étoiles d'argent fleurissaient comme des marguerites ; il eût voulu en cueillir une pour l'effeuiller en la questionnant comme font les jeunes filles aux marguerites des bois, ensuite il se moqua de son idée, haussa les épaules, lança sur la

place son cigare à peine commencé, reforma la fenêtre et gromela entre les dents :

—Dévidement je deviens bête comme un pékin, si quelqu'un m'eût dit, il y a seulement six mois, que je passerais la première nuit de mes noces à la porte de la chambre nuptiale, j'aurais flanqué à ce quelqu'un une maîtresse gille pour lui apprendre à se moquer de moi... et pourtant, c'est la vérité... Ah ! certes on m'a changé mon Gaston de la Brillantais... Qu'est-ce que j'ai ?... car enfin j'ai quelque chose. Bah ! dévidement, je crois que je fume trop, ça m'énerve.

Ayant fait cette découverte, le nouveau marié s'étendit tout habillé sur le canapé du salon, siffla la sonnerie du bout-selle, et très fatigué de sa journée, très ennuyé de son veuvage forcé, réduit à tout attendre de l'avenir... il s'endormit.

VII.

Le lendemain, M. et Mme de la Brillantais retournèrent à Rueil.

Mme Leroy les accompagnait.

L'officier avait obtenu une permission de quinze jours. Ils les passèrent dans une intimité charmante. Pourtant Gaston devenait triste. Il n'avait pas fait de progrès dans l'amour de sa femme. Du moins il le croyait. Cette fraternité conjugale commençait à lui peser singulièrement, il avait des révoltes intimes, de brusques explosions intérieures d'autorité, il commençait à s'exoiter tout bas à user de ses droits, il se jugeait absolument ridicule dans son rôle d'époux transi, et prenait des résolutions violentes, complétait parfois à lui tout seul un coup d'Etat matrimonial, un renversement de l'ordre établi entre sa femme et lui ; mais quand il avait pris avec lui-même un engagement à courte échéance, il s'accordait de jour en jour, d'heure en heure, des renouvellements de patience ; un mot d'Anna, un sourire ironique suffisaient pour faire échouer tous ses plans de tendresse autoritaire, et il attendait, il attendait toujours.

Le quinze-ème jour de son congé était un dimanche. Ils avaient formé le projet de faire à eux deux une partie de canot en Seine. Mme Leroy ayant peur de l'eau, devait rester. Gaston avait acheté la voile une yole à deux avirons qui pouvait être manœuvrée par un seul rameur. Le matin même on l'avait amenée d'Asnières en chemin de fer et mise à l'eau. L'embarcation était amarrée à la Grenouillère, en l'île de Croissy. La coque était en acajou, le treillis du fond en bois d'orange, les taulets en argent ciselé. Un drapeau large traînait dans l'eau derrière le gouvernail. Dans les oses sous les banes de l'arrière, Gaston avait fait mettre une bouteille de vieux vin, un seul verre et des gâteaux secs. Auprès de la barre, à l'endroit où devait s'asseoir la jeune femme, une peau d'ours blanc s'allongait jusqu'au fond de l'embarcation.

Ils se firent passer dans l'île par le bac. Anna, la première, sauta légèrement dans la yole. Gaston démarra et s'embarqua. Puis il poussa du fond avec un des avirons. Ils descendirent lentement le cours du fleuve tout près de l'île, caressés par les saules aux branches pendantes, Anna tenait la barre. Gaston ramait, et parfois ils se montraient du regard avec un sourire ému des couples d'amoureux qui passaient sous les arbres du bord, enfoncés jusqu'aux genoux dans l'herbe haute.

Cette belle journée d'été fut courte.

Vers le soir, ils s'arrêtèrent au bord du fleuve, près d'un restaurant de banlieue. Gaston amarra la yole, et tous deux eurent un plaisir infini à dîner en tête à tête sous un berceau de vigne vierge. Un silence délicieux régnait autour d'eux ; ils

entendaient que le clapotis de l'eau courante sous les bordages de la yole, et les bavardages des pies dans les trembles.

Après dîner, ils remontèrent dans leur barque, et suivirent le fil du courant. La nuit tomba tiède et lente.

Anna s'était remise à la barre du gouvernail, cela suffisait pour diriger la yole. Gaston vint s'asseoir à ses pieds sur la peau d'ours blanc, il lui prit les mains et à la lueur des étoiles, ils se regardèrent. Et en se regardant, en se devinant, en croisant leurs doigts, ils se rapprochèrent insensiblement l'un de l'autre.

Tout à coup, il se releva sur les genoux et l'attira contre son cœur, l'embrassant comme une chose à lui, et la chèbre mignonne lui rendit pour la première fois les baisers qu'il lui donnait...

Le soir même ils couchèrent à Saint Germain, et le mari d'Anna ne passa plus la nuit sur le canapé du salon.

Quant à Mme Leroy, elle est toujours receveuse des postes, mais elle a pris un aide pour remplacer sa fille.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Dans quelques semaines, nous commencerons la publication d'un nouveau roman historique des plus intéressants et d'un genre tout à fait nouveau.

LE ROI DES VOLEURS ou LA ROUTE DE L'ECHAFAUD !

Tel est le titre de ce nouveau feuilleton que tout le monde s'empressera de lire.

Après l'énoncé de ce titre, nous croyons inutile d'ajouter que ce feuilleton est bien plus émouvant que tous ceux qui ont été publiés en Canada jusqu'à ce jour.

Dites-le à vos amis.

NOS PRIMES

Etant dans l'impossibilité de fournir plus longtemps le commencement des " DRAMES INCONNUS " nous commençons de l'ave-nir, le commencement de l'HOMME DES GRÈVES, c'est-à-dire depuis le 30 avril dernier jusqu'à ce jour, ainsi que les avantages ci-dessous :

À toute personne qui nous enverra \$1.00 nous donnerons la collection de notre journal contenant les feuilletons complets ci-dessous nommés : *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique ou Le Nihilisme en Russie et Les Meurtriers de l'Héritière*, plus le journal pendant un an. — La collection de ces trois romans embrasse plus d'une année et demie de notre journal.

À toute personne qui nous enverra \$2.00 nous donnerons la collection contenant *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique, La Fille de Marguerite, Les Dramas de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière*, et le journal pendant deux ans. — Ces feuilletons comprennent près de trois ans de notre journal.

À toute personne qui nous enverra \$3.00 nous fournirons la collection complète de notre journal du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1884, soit trois ans et demi, et notre journal pendant trois autres années. Cette collection renferme dix feuilletons complets, ci-dessous : *Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique, Un Echap-pé de la Bastille ou Exil l'Empoisonneur, Une Vengeance de Peau Rouge, La Grande Halle, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, Les Dramas de l'Argent, La Fille de Marguerite et Les Meurtriers de l'Héritière*.

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnés recevra en prime toute la collection de trois ans et demi.

Nos abonnés actuels peuvent profiter de ces avantages.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnement avant que le prix de la souscription soit payé.

Les conditions d'abonnement sont : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année pour la livraison à domicile.

Aux agents, 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE, EDITEURS.
Boîte 1886. 475 rue Craig, Montréal.